

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE ELECTRONIQUE
COMITE SYNDICAL
du 30 septembre 2024**

Jacques TAVEAU, Président du PETR du Grand Beauvaisis,
Certifie la publication sous forme électronique sur le site internet du PETR –
<https://grandbeauvaisis.fr>
à la date du 08/10/2024, les délibérations du Comité syndical du 30 septembre 2024 transmises
en préfecture le 03/10/2024

Liste des délibérations

Délibération n°	Objet de la délibération	Sens du Vote
2024-20	Élection du secrétaire de séance	Approuvé à l’unanimité
2024-21	Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 25 mars 2024	Approuvé à l’unanimité
2024-22	Approbation du Plan d’Action	Approuvé à l’unanimité
2024-23	Création d’une commission thématique Mobilité	Approuvé à l’unanimité
2024-24	Délibération abrogeant les délibération 2023-38 et 2023-42 fixant composition du Comité de programmation pour le collège public	Approuvé à l’unanimité
2024-25	Délibération portant principe que Président PETR est le Président du GAL	Approuvé à l’unanimité
2024-26	RH : Approbation du Règlement intérieur des agents	Approuvé à l’unanimité
2024-27	RH : Convention de signalement avec le CDG60	Approuvé à l’unanimité
2024-28	Mise en place d’un DPO dans le cadre du RGPD	Approuvé à l’unanimité

Fait à Beauvais le 08/10/2024
Le Président du PETR du Grand Beauvaisis



Jacques TAVEAU